



**HAL**  
open science

**Hutchmacher W., Cochrane D. et Bottani N. (eds). - In Pursuit of Equity: Using international indicators to compare equity policies. Kluwer Academic Publisher, 2001.**

Marie Duru-Bellat

► **To cite this version:**

Marie Duru-Bellat. Hutchmacher W., Cochrane D. et Bottani N. (eds). - In Pursuit of Equity: Using international indicators to compare equity policies. Kluwer Academic Publisher, 2001.. Revue Française de Pédagogie, 2003, 143, pp.148–150. hal-03212579

**HAL Id: hal-03212579**

**<https://hal.science/hal-03212579>**

Submitted on 4 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

de l'auteur lui-même, lorsqu'il s'agit de l'analyse des évolutions (historiques ?) concrètes, si tant est d'ailleurs qu'il s'agisse véritablement de cela. Un seul exemple, quelque peu troublant. François Dubet pense devoir constater un « paradoxe », à savoir que les instituteurs échappent plus facilement que les professeurs à leur « programme institutionnel » alors qu'il aurait été (toujours selon François Dubet) nettement plus fort, plus institué dans la mystique (mythique ?) républicaine. Ce qui est d'ailleurs curieux, car en faible cohérence avec la thèse fondamentale soutenue, à savoir l'influence du « programme institutionnel » sur les difficultés actuelles. Mais on peut historiquement soutenir que le « programme institutionnel » de l'enseignement secondaire a été plus anciennement (dès l'Empire) et sans doute plus intensément institué que dans le primaire, selon le mot célèbre de l'historien Lucien Febvre parlant en l'occurrence de « l'Empire du milieu ». Le lecteur (ou l'auteur) aurait-il été pris dans les rets des glissements de sens, dénoncés en principe mais non évités en pratique ? Il n'en reste pas moins, en tout état de cause, que l'approche nouvelle de François Dubet invite précisément à redoubler d'efforts pour les mises au point historiques, dans le sens même qu'il entend mettre au jour.

Cependant l'essentiel n'est sans doute pas là pour François Dubet, et il l'écrit en toutes lettres à la fin de son introduction. C'est ce qui donne tout son sens à ce livre qui n'est pas seulement un ouvrage à ambition théorique élevée mais aussi un « livre d'intervention » (ce qui est rare et donc précieux) : « En France, une grande partie des intellectuels et des acteurs sociaux ne peuvent se défaire d'une irrépressible mélancolie face au déclin des institutions qui ont forgé une grande part de l'identité nationale et des représentations de la citoyenneté nichées dans les histoires et identités les plus personnelles et les plus intimes parfois. Sans suggérer de solution miraculeuse, j'aimerais que ce livre permette de résister à une double tentation : celle de l'impossible retour à un âge d'or qui n'a jamais existé, et celle de la dissolution du travail personnel sur autrui dans un simple enchevêtrement de services ».

Claude Lelièvre  
Université de Paris V

HUTCHMACHER W., COCHRANE D. et BOTTANI N. (eds). – **In Pursuit of Equity : Using international indicators to compare equity policies.** Kluwer Academic Publisher, 2001.

Cet ouvrage collectif rassemble des textes de chercheurs en Éducation engagés dans un programme de l'OCDE, le

programme INES, visant à élaborer, pour les systèmes éducatifs, des indicateurs internationaux, notamment en matière d'égalité. La question posée est celle de savoir de quelles connaissances, de quelles informations les responsables politiques ont besoin pour éclairer leur réflexion et mettre en place des actions en ce domaine. Le projet de l'OCDE (et donc les textes de l'ouvrage) est imprégné de la conviction que la recherche en Éducation a quelque chose à apporter aux décideurs ; il est aussi empreint de la conviction que la responsabilité des chercheurs ne s'arrête pas à la fabrication de chiffres mais doit expliciter le plus possible leurs fondements théoriques et leur mode de construction. D'où un ouvrage qui mêle de façon originale, voire inédite, considérations théoriques, méthodologiques et politiques, autour de la mesure des inégalités dans les systèmes éducatifs. En particulier, l'ouvrage propose plusieurs textes théoriques (ceux de L. Benadusi et D. Meuret), qui s'efforcent de faire le lien entre des conceptions de la justice (chez les théoriciens des sciences politiques) et des théories sociologiques des inégalités (chez les sociologues de l'éducation) d'une part, et d'autre part la conception d'indicateurs statistiques pertinents pour les appréhender, que le politique pourrait, en toute connaissance de cause et selon sa conception de l'égalité, choisir d'utiliser.

Le plan comprend quatre parties, avec chacune trois ou quatre textes : une première partie consacrée aux aspects théoriques et conceptuels, une seconde aux indicateurs concevables et actuellement disponibles, une troisième à des comparaisons internationales mobilisant des indicateurs, et enfin une quatrième donnant des exemples de politiques éducatives nationales s'appuyant sur des indicateurs d'équité.

Il serait fastidieux de reprendre un à un tous les textes, parfois très denses. Soulignons seulement quelques-unes des questions explorées. Le sociologue Benadusi dégage avec pertinence et précision les conceptions de la justice et de l'équité que portent en filigrane les principaux courants et théories en sociologie de l'éducation (depuis une conception « rawlsienne » de l'égalité des chances jusqu'au juste respect des différences), leurs incidences quant aux perspectives d'évolution des inégalités elles-mêmes (reproduction, « résistance », sensibilité aux politiques...), et bien sûr leur mesure. À ce texte fort éclairant d'un point de vue de théorie sociologique succède un texte venant éclairer fort utilement pour un lecteur français les notions d'efficacité et d'équité (dans le contexte scolaire) ; les chercheurs belges en Éducation que sont M. Demeuse, M. Crahay et C. Monseur convainquent le lecteur de ce qu'une interrogation en termes d'efficacité n'a rien de spécifiquement économique mais constitue un enjeu important en termes de

justice. En mobilisant des données comparatives internationales, ils montrent que nombre de questions vives telles que la manière optimale d'organiser l'enseignement secondaire (filiales ou tronc commun) ou plus largement de gérer l'hétérogénéité des élèves peuvent être utilement éclairées par les recherches empiriques, qui acceptent de raisonner à la fois en termes d'efficacité et d'équité. Le lecteur français qui n'aurait pas suivi les débats contemporains autour de la théorie de la justice de Rawls en trouvera un état synthétique dans le texte de D. Meuret, qui clôt cette partie théorique, dans la mesure où le 4<sup>e</sup> texte, celui de D. Cochrane, porte davantage sur la place de la question des inégalités dans la recherche américaine en Éducation, notamment sur l'opposition entre ce qui se joue hors de l'école *versus* en son sein, que sur leur nature ou leur mesure.

La seconde partie, plus politique, est introduite par un second texte de D. Meuret, qui discute et justifie l'opportunité, pour les pays, de se doter d'un système d'indicateurs d'équité, si tant est que l'on s'accorde sur la responsabilité au moins partielle de l'école par rapport aux inégalités sociales existantes. Une des vertus d'un système d'indicateurs serait de permettre un débat public quant aux dimensions de la justice que l'on cherche à faire prévaloir dans le pays, qui sont rarement explicitées et objectivées. Veut-on par exemple garantir un niveau minimal à tous, ou est-on surtout intéressé par l'égalisation des chances d'accéder aux grandes écoles ? S'intéressera-t-on surtout à l'égalité au sein de l'école ou à l'égalité dans les effets de l'éducation dans la vie d'adulte ? Ce texte est très emblématique de la philosophie générale du livre qui est d'articuler des points de vue (politiques, philosophiques) et des outils permettant de les confronter aux réalités éducatives, parce que la conviction est forte que les inégalités sociales ne sont pas fatales et que les politiques éducatives, ainsi instruites et débattues, peuvent les réduire. Il reste que selon les pays, les préoccupations diffèrent. Ainsi, le texte de l'américain G. Orfield rappelle combien la question de la ségrégation raciale et de la « guerre contre la pauvreté » ont marqué les débats (et la genèse d'indicateurs adéquats) sur les inégalités. Ceci interroge quant à la pertinence d'un système d'indicateurs transnational, qui devrait de plus être constamment révisé, en tenant compte du développement de sensibilités nouvelles (aux inégalités fines entre certains groupes ethniques ou entre les sexes dans certains pays par exemple). Il est certain que la mise en place d'une grille d'observation commune en matière d'inégalité serait un vecteur de convergence dans la manière de poser cette question ; le livre tend à suggérer que c'est un progrès. C'est en tout cas la position exprimée par deux chercheurs du CERI-OCDE (T. Healy et D. Istance), dans un texte qui rap-

pelle les thèmes privilégiés par cette organisation (de l'éducation tout au long de la vie au risque de fracture numérique), avant de militer pour une utilisation plus systématique des indicateurs existants (dans les différentes enquêtes soutenues par l'OCDE), et de nouveaux développements (de l'éducation pré-primaire à l'éducation des adultes). La situation dans les pays moins développés, où les inégalités sont encore plus criantes, est présentée dans une perspective politique très proche par deux chercheurs de l'UNESCO (V. Cavicchioni et A. Motivans). Dans tous les cas, ces organismes manifestent une très forte demande (solvable) de données fiables pour mieux piloter les systèmes éducatifs, ce qui devrait en toute logique pousser au développement d'une éducation comparée à base empirique.

La troisième partie présente quelques exemples intéressants de comparaisons internationales fondées sur des indicateurs extraits d'enquêtes existantes. C'est ainsi que trois chercheurs de Louvain (V. Vandenberghe, V. Dupriez et M.-D. Zachary) reprennent les données de l'enquête TIMSS (1995, sur l'enseignement des sciences), pour situer les performances des élèves des pays de l'OCDE à la fois en termes de niveau moyen et d'ampleur des inégalités sociales et sexuées. Alors que les économistes s'attendent classiquement à un arbitrage entre efficacité et équité, une grande efficacité se « payant » de davantage d'inégalités, et réciproquement l'égalité se « payant » d'un niveau moyen plus médiocre, les données de TIMSS ne confirment pas cette attente. En particulier, en sciences, certains pays comme la Suède, la Norvège, la communauté flamande de Belgique, apparaissent à la fois efficaces et équitables. Des constats de même type sont faits pour les mathématiques (à cet égard, la France apparaît comme un pays à la fois assez efficace et assez équitable). Dans un autre texte très ramassé, V. Vandenberghe reprend les données TIMSS pour explorer l'éventualité d'un « peer effect » sur les performances des élèves, c'est-à-dire l'effet de la composition (scolaire, sociale) du public de la classe. Il montre que, conformément à la littérature (anglo-saxonne) abondante sur cette question, la composition du public affecte bien les performances mais de manière plus ou moins forte selon les disciplines (maths ou science). Notons que ces deux textes montrent l'intérêt des grandes enquêtes internationales – que les chercheurs belges exploitent davantage que les chercheurs français – bien plus qu'ils ne nourrissent le dossier sur les indicateurs. C'est vrai également pour les chercheurs anglo-saxons ; le texte de deux canadiens (S. Noël et P. de Broucker), fondé cette fois sur l'enquête internationale sur la littéracie des adultes (IALS, 1994-1996), met en exergue la variété de l'ampleur des inégalités sociales,

dans la maîtrise de l'écrit d'une génération à l'autre, parmi les pays de l'OCDE. Si l'apport descriptif de ce type d'enquête apparaît indéniable, il est tout aussi clair que les grandes enquêtes comparatives sont, du moins en l'état, moins à même de permettre d'élucider les processus sociaux qui expliquent ces différences entre pays. Certes, on peut mettre en regard l'ampleur des inégalités sociales et les politiques éducatives suivies, mais toute imputation causale exigera, à un moment ou un autre, un travail plus spécifique. Si donc les grandes enquêtes (ou les constats permis par les batteries d'indicateurs) interpellent très utilement les sociologues, ils ne les mettent pas pour autant en chômage technique.

Une dimension des inégalités peu explorée concerne le traitement des élèves considérés comme ayant des besoins particuliers (handicapés ou particulièrement désavantagés) ; le texte de P. Evans (CERI-OCDE) recense les informations disponibles actuellement pour instruire cette question, soit, dans les bases de données de l'OCDE, le poids des élèves considérés comme ayant des « special needs », et ce qui leur est proposé (assiste-t-on à une redistribution par exemple) ; le constat, qui ne surprendra pas le sociologue, d'une grande variété dans ce qui est considéré comme un élève relevant d'un traitement spécifique, interroge bien sûr (de nouveau) sur la faisabilité d'indicateurs transnationaux, ce qui exigerait de se donner une définition absolue (et non relative) de ce type d'élèves.

Enfin, la quatrième partie fournit des exemples de politiques nationales assises sur une connaissance chiffrée de l'état du système. Ainsi en Suède, une agence nationale verse dans le débat politique toute une batterie d'indicateurs sur la qualité de l'éducation, jugée d'autant plus nécessaire que le système se décentralise. Un texte concernant la communauté flamande de Belgique présente un bilan de l'évolution récente des inégalités sociales face à l'école. Enfin, l'état des inégalités dans les grandes métropoles américaines fait l'objet du dernier texte, opposant centre ville et banlieues et surtout les différentes communautés ethniques ; il illustre de manière très informative pour un chercheur français comment analyser finement (et quantitativement) les problèmes de ségrégation et de mixité sociales.

Au total, ce livre apparaîtra sans doute quelque peu exotique (et difficile) au lecteur français peu habitué à tisser des liens entre questions théoriques, questions de méthode et perspectives politiques. Quels que soient les jugements que l'on porte sur les bienfaits et méfaits de la mondialisation des problématiques éducatives, il faut bien reconnaître que le caractère extrêmement lacunaire de la recherche française sur ces questions apparaît d'autant

plus dommageable que les sciences de l'éducation font dans ce livre une démonstration convaincante de leur portée comme sciences appliquées, sans rien perdre de leur vigueur scientifique.

Marie Duru-Bellat  
IREDU-CNRS, Université de Bourgogne

JONNAERT (Philippe), LAURIN (Suzanne). – **Les didactiques des disciplines, un débat contemporain** / avec la collab. de Pauline Provencher. Sainte Foy : Presses de l'Université du Québec, 2002. – 249 p.

Cet ouvrage collectif se situe dans la ligne générale des travaux de Philippe Jonnaert. Le directeur du CIRADE, Université du Québec à Montréal, s'est associé à Suzanne Laurin pour s'intéresser aux problèmes de la formation des professeurs. L'ouvrage vise à satisfaire les besoins d'un large public de formateurs, en didactique des disciplines d'enseignement. Dans les premiers chapitres, les éditeurs proposent deux cadres d'interprétation des travaux de didactique, qu'ils considèrent du point de vue de la formation. Puis, ils donnent la parole à des didacticiens reconnus dans le monde francophone, qui proposent une série d'états de la question sur les apports des didactiques à la formation des professeurs, à la suite de « Les didactiques : similitudes et spécificités » (Jonnaert, 1991) puis de « Au-delà des didactiques, le didactique » de Raisky et Caillot (1996), ou de « Étude des pratiques effectives : l'approche des didactiques » de Venturini Amade-Escot et Terrisse (2002). La conclusion de Jonnaert propose à la fois un développement comparatiste et une « didactique de l'interdisciplinarité ». L'exploration des dimensions disciplinaires du didactique se poursuit donc, au lecteur de décider si l'opération oriente vers une didactique générale ou si elle relève d'une perspective comparatiste : tout en cherchant « des concepts fédérateurs » comme le *contrat* et le *rapport au savoir*, les auteurs cherchent à identifier des questions communes, à repérer des voies de problématisation et à décrire les niveaux du travail théorique afin de situer les travaux proprement didactiques dans l'espace ainsi structuré.

L'ouvrage s'ouvre donc sur deux contributions qui relèvent d'un « travail sur les didactiques », selon l'expression de Jonnaert (p. 3). L'entreprise n'est pas sans dangers, comme le démontre un lapsus qui le conduit à transformer le titre de l'ouvrage fondateur de Raisky et Caillot sur LE didactique – l'objet commun des didactiques que doit construire une didactique comparée – en question sur LA didactique (p. 4 et p. 7) – sous entendue, générale. Le